

CHSCTD du 05 juin 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Les personnels de l'Education Nationale ont, depuis le début de cette crise, de nombreuses fois été destinataires de remerciements pour leurs engagements, en premier lieu par le Ministre, puis la Rectrice, par vous-même et par les IEN.

Ces remerciements étaient amplement mérités. Tous se sont donnés sans compter pour maintenir le service public d'Education, que ce soit en accueillant les enfants de profession prioritaire, en assurant les enseignements en distanciel ou en assurant le fonctionnement des services administratifs.

Chacun, jusqu'au sommet de l'Etat a loué leur implication et leur conscience professionnelle.

Le protocole sanitaire, transmis tardivement, a été mis en place en très peu de temps par les équipes, afin d'assurer l'ouverture de la plupart des écoles. Nous avons dénoncé cette précipitation qui engendrait une surcharge de travail importante, auprès d'équipes déjà épuisées.

Bon en mal en, cette reprise a pu s'effectuer.

Pour remercier les enseignants d'une façon plus appuyée, le ministère a choisi de mettre en place une prime, mais pas pour tous, uniquement pour ceux qui ont accueilli les enfants de soignants, et encore, seulement pour ceux ayant assuré au minimum 4 jours d'accueil.

Il est important que soit reconnue l'implication de chacun, mais surtout l'implication de tous ! Quel message autre qu'une nouvelle fois du mépris est envoyé aux collègues qui ont mis en place des stratégies pour continuer à mobiliser leurs élèves à distances, stratégies que vous-même avez louées ? Quel message envoyé aux collègues qui se sont mobilisés 3 jours pour accueillir les enfants de professions prioritaires ? Quel message envoyé aux collègues qui ont permis la continuité des services de la DSDEN et des circonscriptions ? Quel message pour les équipes qui se sont démenées pour ouvrir les écoles en respectant le protocole sanitaire, en déménageant les meubles, en mettant en place les balisages, en engageant des frais sur les coopératives scolaires mais aussi sur leurs fonds personnels ?

La seconde vague submerge déjà les personnels, c'est une vague de fatigue intense et de mal être. Celle-ci est engendrée par le flou dans lequel ils sont plongés, flou concernant des informations qui se contredisent (port du masque pour les collégiens qui peuvent ensuite le retirer, idem pour les professeurs, choix ou non de mettre leurs enfants à l'école ...). Nous vous l'avions dit lors des CHSCT précédents, le flou et l'absence de réponse sont les plus nocifs.

Les équipes, les directeurs et chefs d'établissements ont de plus à gérer le mécontentement grandissant des parents qui exigent de pouvoir scolariser leurs enfants toute la semaine. Il faut aussi

gérer, dans le premier degré par exemple, 4 jours de classe et télé travail qui épuisent les enseignants. Ils ne peuvent pas confier le travail qu'ils ont entamé pendant le confinement à un collègue fragile qui n'a pas pu revenir à l'école, cela leur demanderait encore plus d'énergie car ils connaissent leurs élèves ! Les parents envoient des mails ou des sms le week-end sans se poser de questions ! L'utilisation des portables et mail personnel est un souci, le droit à la déconnexion n'est pas respecté.

Un exemple frappant de flou, que nous pourrions qualifier d'artistique : lors du confinement, il fallait ne mener que des activités de remédiation et d'entretien. Les apprentissages nouveaux n'avaient donc pas lieu d'être, ceci pour éviter de voir augmenter les inégalités entre élèves. Cette semaine, les collègues ont été destinataires de mails leur demandant le nombre de supports adaptés dont ils auraient besoin pour la passation des évaluations nationales à la rentrée. Comment penser une seconde à faire passer ces évaluations alors qu'il aura manqué deux mois d'école (voire plus pour certains élèves) ? Fallait-il donc mener de nouveaux apprentissages pendant le travail en distanciel ?

Le retour à l'école était important pour éviter que ne se creusent les inégalités. Qui peut croire que la scolarisation en école primaire ou en collège 1 ou 2 jours par semaine, ou 1 semaine sur 2 d'ici le 4 juillet permettra de résorber celles-ci et de rattraper le retard pris pendant le confinement ?

Notre institution fait preuve d'un grand nombre d'incohérences envers les personnels, mais aussi envers les élèves : il est demandé de faire revenir le plus possible les enfants handicapés vers l'Ecole, mais en même temps, il faut réduire le brassage des groupes. Les élèves d'Ulis voient donc leurs inclusions suspendues, alors qu'ils sont des collégiens comme les autres qui bénéficient d'un dispositif particulier. Ceci va à l'encontre de la loi de 2005.

La reprise dans les lycées se passe aussi dans la précipitation. Les chefs d'établissement en attente des décisions ministérielles ont eu bien du mal à organiser la reprise dont on constate qu'elle diffère complètement d'un établissement à l'autre. Quant aux enseignants, ils doivent s'adapter et gérer des groupes en présentiels tout en maintenant tant bien que mal le contact avec ceux qui ne peuvent revenir.

En Corrèze plusieurs internats de lycée n'ont pas pu rouvrir mettant une fois encore les jeunes face à une injustice territoriale.

Il est inacceptable que la rentrée 2020 se prépare comme si cette période n'avait pas pénalisé les lycéens des voies générales, technologiques et professionnelle et que des moyens supplémentaires ne soient pas prévus.

Les collègues s'épuisent à maintenir le contact. Les élèves qui ne peuvent pas revenir pour diverses raisons ne bénéficient pas du même suivi, ce qui accentue les inégalités.